

## Compte-rendu du Flash sanitaire DRFiP67 du mardi 7 septembre 2021

### **I – État des lieux – Situation sanitaire Covid 19 à la DRFiP67 au jeudi 2 septembre 2021**

À la DRFiP67 : sur 963 agents au travail, 838 agents présents et 125 agents en télétravail (dont 20 nomades), 2 agents sont en ALD fragilité. Il y a 117 cas Covid (et un décès) à la DRFiP67 depuis le début de la pandémie. Les gestes barrières demeurent.

Situation de la Trésorerie des HUS : après rétro-pédalage fin juillet, la Direction locale considère désormais que les agents de la T. des HUS sont concernés par l'obligation vaccinale (puisque la Trésorerie serait dans l'enceinte de l'hôpital). Si la majorité des agents disposent désormais d'un schéma vaccinal complet, 10 agents actuellement en congés ou arrêt maladie n'ont pas encore été contrôlés pour le pass sanitaire. Ces agents auront l'obligation de présenter leur statut vaccinal complet (2 injections du vaccin) à compter du 15 octobre 2021.

La direction rappelle les divers messages sur l'obligation vaccinale qui ont été relayés aux agents cet été (fiche repère de l'obligation vaccinale, foire aux questions, message du directeur général aux agents des Trésoreries Hospitalières fin juillet 2021 puis de la directrice le 2 août, loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, etc ...).

**La CGT réaffirme ici, sans ambiguïté, sa position sur la nécessité de la vaccination pour combattre efficacement la pandémie mais réaffirme son opposition à son obligation. Elle juge que la voie de la conviction est de loin préférable.**

En réponse à la question CGT sur les modalités de retour en présentiel des agents vulnérables, la direction répond que la période de vulnérabilité (Covid) est en cours de définition par le Secrétariat Général. En attendant, il faut toujours l'avis favorable du médecin de prévention.

### **II – Rappel des nouvelles modalités de Télétravail à compter de septembre 2021 (jours fixes et jours flottants)**

Actuellement plus de 800 agents sont équipés pour le télétravail (soit 63 % des agents) et plus de 300 écrans de 24 pouces ont été distribués aux agents en télétravail. Environ 397 agents de la DRFiP67 ont « consommés » du télétravail fin août 2021.

Nouveauté Fonction Publique : une « allocation forfaitaire télétravail » de 2,50 € par jour (avec un maximum de 220 €/an) est prévue dans un décret et un arrêté du 26 août 2021. Le premier remboursement trimestriel de frais, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2021, interviendra au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

### **III – Chantiers en cours**

Cf message « Flash travaux – août 2021 » du 23 août 2021 sur Ulysse 67 qui détaille les travaux prévus/en cours sur les sites suivants : Direction, 35 Vosges et Simonis pour Strasbourg ainsi que Haguenau, Sélestat, Saverne et Bischwiller.

Les travaux prévus en 2021 pour rénover le sous-sol du site de Haguenau (notamment les locaux de restauration) seront retardés à cause du désamiantage prévu (rénovation repoussée en 2022).

L'installation des nouveaux agents au 1<sup>er</sup> septembre 2021 a été en partie anticipée à compter de mi-août.

2 projets importants sont validés pour 2021 : l'isolation de la toiture du bâtiment de la DRFiP67 et la réfection de la toiture du site du CFP Sélestat.

**Rappel** : les communications téléphoniques passeront progressivement par le réseau informatique sur les sites de la DGFIP avec le passage à la ToIP (Telephony over Internet Protocol).

Votre représentant CGT :  
Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations  
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

**[cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)**